

BON A SAVOIR

LA FORMATION HUMAINE ET RELIGIEUSE

Les cours de formation humaine et religieuse (FHR) et les différentes célébrations eucharistiques organisées par l'école sont obligatoires pour tous les élèves de la maternelle au primaire ; ils font partie du programme scolaire vu le caractère confessionnel de notre établissement.

LA PROGRAMMATION NEURO LINGUISTIQUE (PNL)

Intégrer le réseau « PNL » à l'école, c'est enrichir l'éducation des générations actuelles et futures par la construction de leur identité en s'appuyant sur leur environnement de vie, leur capacité intrinsèque, leurs valeurs personnelles, leurs croyances aidantes et leurs rêves les plus audacieux.

LES ABSENCES

Les élèves ne peuvent s'absenter de l'Ecole sans autorisation de l'administration. Tout élève qui aura manqué la classe devra apporter une note indiquant la raison de son absence..

LE SERVICE DE NETTOYAGE

Tous les jours, les salles de classe seront légèrement arrosées puis balayées par les élèves désignés à tour de rôle sous la surveillance effective de leur enseignant. Ce travail ne constituera jamais une sanction mais une formation.

L'APPORT DE LA PNL DANS L'EDUCATION

D'une manière concrète, la PNL ses outils éprouvés de communication, de connaissance de soi et de leadership, favorise :

- ✓ La communication interpersonnelle efficace et bienveillante
- ✓ La gestion harmonieuse des émotions
- ✓ L'acquisition des stratégies d'apprentissage efficaces
- ✓ La gestion de son temps
- ✓ La flexibilité comportementale
- ✓ Le leadership qui place l'humain au centre de tout
- ✓ La modélisation des stratégies et comportements humains efficaces.

ENTRETIEN DES CLASSES

Tous les jours, les salles de classes seront balayées par les élèves désignés à tour de rôle avec leur encadreur.

Les enfants non-inscrits à la cantine font leur pause hors de l'école.

La Bibliothèque de l'école propose l'emprunt de livres par nos élèves pour deux semaines de lecture.

DES COURS DE KARATE SONT ORGANISES AU SEIN DE L'ECOLE

Les cours de mise à niveau sont organisés au sein de l'école au coût de 10 000frs par mois de 16h00 à 17h00. FACULTATIFS.

MODE DE PAIEMENT SCOLAIRE SCOLARITE + TRANSPORT

Code banque : C1059 Code Guichet : 01011

• N° de compte 120 262 282 001 RIB : 54

ECOLE PRIMAIRE NDP DE BINGERVILLE

TPE Ecobank

CANTINE

• N° de compte 120 262 282 002 RIB : 51

INTERNAT NOTRE DAME DE BINGERVILLE

TPE Ecobank avec la carte

VISA. UEMOA



NB : Tous les frais versés ne sont pas remboursés.

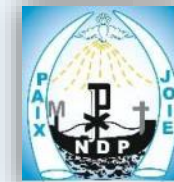
FICHE DE RENSEIGNEMENT ECOLE PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE NOTRE DAME DE LA PAIX BINGERVILLE

ANNEE SCOLAIRE

2026-2027

TEL: 27 22 40 16 66 / 07 89 88 02 80

Email: ecolendpbing@gmail.com



L'Ecole Préscolaire et Primaire Notre Dame de la Paix de Bingerville est un établissement privé catholique mixte dirigé par les Sœurs de la Congrégation Notre Dame de la Paix. Le caractère confessionnel catholique se donne comme priorité l'éducation spirituelle, morale, humaine et intellectuelle.

NOS PRESTATIONS SONT LES SUIVANTES:

Des cars de transport pour les élèves en raison de deux voyages (Le matin et le soir).

Une cantine scolaire : 200 000frs l'année scolaire

Des cours d'informatique et d'anglais pour les Classes de CE1 au CM2

NOUVEAU PROGRAMME : *Informatique ludique pour les classes de CP1 et CP2 et des cours de Programmation Neuro Linguistique (PNL)*

TEST D'ENTREE :

Obligatoire pour tous les nouveaux élèves du CP2 au CMI.

Avoir une Moyenne supérieure ou égale à 8/10 et 17/20.

Frais de test : 10 000f par enfant.

NB : Présence obligatoire des élèves pour toute nouvelle inscription.

MATIERES RETENUES :

CP2 : Expression écrite ; Copie, Dictée, Lecture, Mathématiques

CE1 au CM1 : Exploitation de texte, Dictée, Lecture, Mathématiques.

Les frais de test sont payés avant la date de la composition et ne sont pas remboursables en cas de désistement.

REINSCRIPTIONS (les anciens parents)
Vous êtes priés de confirmer la présence de vos enfants en les réinscrivant effectivement du 01-06-2026 au 27-07-2026

CONDITIONS D'ADMISSION

➤ AGES :

Petite Section : 3 ans
Moyenne Section : 4 ans
Grande Section : 5 ans
CP1 : 6 ans

TENUES SCOLAIRES : (pas de mélange)

- **Primaire fille :** La robe cousue avec le tissu à petits Carreaux bleu blanc tergal en-dessus du genou
- **Primaire Garçon :**
Ensemble chemise culotte avec le tissu kaki tergal
- **Précolaire**

Filles : une robe cousue avec le tissu à petit carreaux rose blanc.

Garçon : ensemble chemise et culotte cousu avec le tissu à petit carreaux rose blanc.

NB : FILLES ET GARÇONS

- ✚ Pas d'ensemble jupe et corsage et de tenue au-dessus du genou.
- ✚ Pas de perles et de mèches dans les cheveux des filles du précolaire au CM2.
- ✚ Pas de coiffures Dread, Punch, Afro etc...
- ✚ Pas de sandales sauf en cas de blessure.

➤ DOSSIERS SCOLAIRES

- ❖ 01 extrait de naissance original OBLIGATOIRE pour tous les élèves
- ❖ 01 certificat de vaccination délivré à l'Institut d'hygiène.
- ❖ 01 fiche de renseignement à retirer au secrétariat de l'école.
- ❖ Le dossier complet pour les élèves de la moyenne section au CM2
- ❖ **Le matricule national pour les élèves du CP2 au CM2**

HEURES DE COURS

Maternelle

7h30 - 11h00
14h00 - 16h00

Primaire

7h30 - 12h00
14h00 - 16h00

NB : le portail est ouvert 15 min Avant et après la rentrée des classes

FRAIS DE SCOLARITE

Modalités	Inscription/ réinscription	1 ^{er} versement 05 oct. 2026	2 ^e versement 02 nov. 2026	3 ^e versement 1 ^{er} dec. 2026	TOTAL
Précolaire	180 000	50 000	50 000	50 000	330 000
CP1	180 000	50 000	50 000	50 000	330 000
CP2	180 000	50 000	50 000	50 000	330 000
CE1	180 000	50 000	50 000	50 000	330 000
CE2	180 000	50 000	50 000	50 000	330 000
CM1	180 000	50 000	50 000	50 000	330 000
CM2	215 000	60 000	50 000	50 000	375 000

NB : La réduction du 3^e et 4^e enfant est de 25 000F

Chers parents exigez et conservez tous les reçus de Règlement bancaire et les transmettre à la direction de l'école pour que l'inscription ou la réinscription soit validée.

FRAIS DE TRANSPORT

Désignation	Transport	1 ^{er} versement 9 nov 2026	2 ^e versement 7 dec 2026	TOTAL
Cité Alobhè ; Cité Belle vue ; Nouvelle gare ; Sicogi 1 ,2 ; Cité Résidentielle c ; Musée combe ; Cité CIE ; Freed Word ; Akoual Santai ; Paris Village ; Laurier 18 ; OBV ; Château chez le blanc ; Adjamé Bingerville ; Cité BAD ; Garage orange ; Cité De la celle.	100 000	40 000	40 000	180 000
ANADER ; MTN Kro ; Cité OPES ; Cité ARECAS ; Cités S31 ; Adjim Chefferie ; Melodie ; Mosquée haut tension ; Laurier 21. Cité orange ; Pharmacie delacelle ; carrefour saint bernard ; cité des collines ;	100 000	60 000	50 000	210 000
Cité Hévéa ; cite Fougere ; Marina Feh Kesse ; Mitterrand ; Palma ; Université privé ; Bagba ; Espace Moye ; Cité Immobilier 4 et 5 ; PFO Ital ; Cité des Impôts Cité Cefal (Djodjournme) ; Palais de Justice	120 000	50 000	40 000	210 000
Les lauriers ; Génie 2000 ; Faya /Promogim ; Jules verne ; Akandje(Cité Performer) ; Cité Tonton Bouba ; Ephrata ; Cité Batir ; Cité FDFP. Oribat2 ; Nouveau Goudron ; Cité Assahore Jacques ; Cité solper ; 2 Panneaux (Route M'Poutto Bouake) St Cyrille ; Afrikaia ; Laurier 20 ; COSIM ; MArchoux village ; cité grace ; cité BENETD ; Cité BACID	150 000	40 000	30 000	220 000
Akouédo Attie ; Abbatta ; ORIBAT 1 ; Cité Sir ; Laurier 9 ; WINNER ; Chapel ; Carrefour BAO Cité bonheur ; Laurier1,2 ; Sebia yao ; Akouédo ancien camp ; nouveau camp ; Akouédo extension ; Lauriers 8 ; carrefour lapins ; Mondial béton ;	170 000	40 000	40 000	250 000

NB : les frais d'écolage sont soldés avant Janvier 2027